

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE PUBLIC

Genève, le 23 août 2021

### Traite d'êtres humains : cinq arrestations

**Sous la conduite du Ministère public, une opération des polices genevoise et vaudoise a permis l'arrestation de 5 ressortissants bulgares, soupçonnés d'exploiter leurs compatriotes en les forçant à mendier.**

Le Ministère public et la brigade de lutte contre la traite d'êtres humains et la prostitution illicite de la police judiciaire (BTPI) enquêtent depuis plusieurs mois sur un possible réseau de traite d'êtres humains suspecté d'exploiter ses victimes en les forçant à s'adonner à la mendicité.

Mercredi 18 août 2021, les policiers genevois, agissant avec l'appui de leurs collègues vaudois, ont procédé à plusieurs arrestations et perquisitions à Genève et Lausanne.

Cinq ressortissants bulgares, quatre hommes et une femme, tous apparentés, ont été placés en détention provisoire. Il leur est reproché d'avoir recruté des compatriotes, la plupart appartenant à la communauté rom, d'avoir organisé leur transfert en Suisse et de les avoir fait mendier pour leur compte et sous leur surveillance. Les intéressés se seraient ainsi fait remettre les sommes obtenues par les mendiants qu'ils exploitaient, investissant cet argent dans la construction d'une maison familiale en Bulgarie. Ils sont notamment prévenus de traite d'êtres humains (art. 182 du code pénal).

Sur les lieux de leurs interventions, les policiers ont trouvé une trentaine de personnes dormant dans des abris de fortune. Parmi elles se trouvaient trois enfants en bas âge, qui ont été pris en charge par les services sociaux afin que leur état de santé soit évalué, avant d'être remis à leurs parents.

La procureure Alexandra Sigrist, en charge de la procédure, poursuit son instruction. Il ne sera fait aucun autre commentaire.